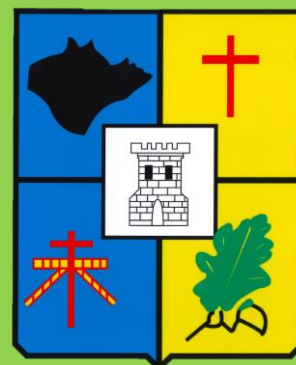


Compte Administratif 2019



20 MAI 2020

Commune des Adrets de l'Estérel



Compte Administratif 2019

Rappel

Ce document de synthèse, à destination des élus, a pour but d'aider la réflexion des conseillers lors de l'approbation du Compte Administratif 2019.

Il ne se substitue en aucun cas au budget officiel.

Le Compte Administratif retrace l'exécution des opérations de dépenses et de recettes réalisées par l'ordonnateur (le maire) au cours de l'exercice.

Par opposition au document prévisionnel qu'est le Budget Primitif, le Compte Administratif du Maire et le Compte de Gestion du Receveur Municipal sont des documents de résultats. Ces deux derniers documents doivent être cohérents.

Le Compte Administratif indique, au regard des prévisions du Budget Primitif abondés des décisions modificatives, le montant des mandats émis (sommes payées), des recettes et celui des restes à réaliser (les sommes restant à payer sur les dépenses engagées dans l'année mais non entièrement soldées à la clôture de l'exercice).

A la différence des budgets qui doivent afficher un équilibre parfait entre les prévisions de recettes et de dépenses votées, les balances du Compte Administratif indiquent un excédent ou un déficit. Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.



Compte Administratif 2019 synthétique

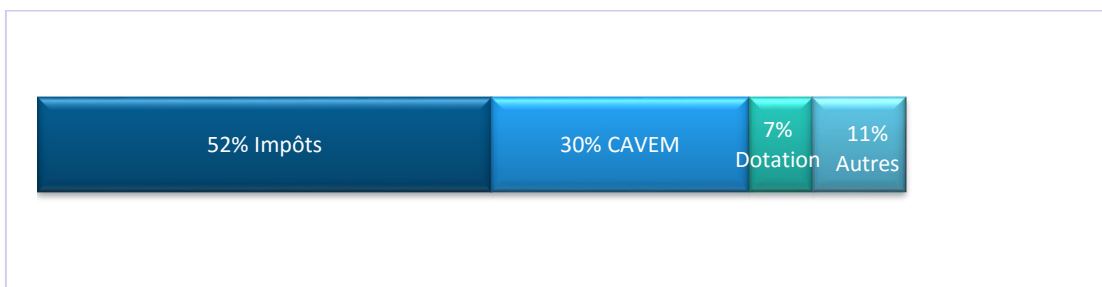
DEPENSES			RECETTES			
		CA2019			CA2019	
FONCTIONNEMENT	011	Charges de gestion courante	705 675,16 €	70	Produits du domaine, ventes	209 213,40 €
	012	Charges de personnel	1 402 350,51 €	73	Impôts et taxes	2 519 135,24 €
	014	Atténuations de produits	382 092,00 €	013	Atténuation de charges	30 355,57 €
				74	Dotations et participations	224 742,67 €
	65	Autres charges de gestion courantes	226 838,32 €	75	Autres produits de gestion courante	40 509,21 €
	66	Charges financières	134 958,40 €	76	Produits financiers	13 368,39 €
	67	Charges exceptionnelles	273,61 €	77	Produits exceptionnels	708,38 €
	042	Opérations d'ordre (Ats)	2 221,03 €	042	Op. ordre transfert (W régie)	35 843,06 €
	Résultat de fonctionnement 2019 (Recettes - Dépenses)					219 466,89 €
					002 - Excédent reporté (résultats antérieurs)	295 596,56 €
Résultat de fonctionnement cumulé					515 063,45 €	

INVESTISSEMENT	20	Immobilisations incorporelles		13	Subvention d'investissement	143 110,58 €
	204	Subventions d'équipt. Versées	3 976,80 €	16	Terrain Barjane	949 730,00 €
		Total des opérations d'équipt.	305 893,07 €	024	Produits des cessions	
	16	Emprunts et dettes assimilées	210 022,66 €	10	Dotations	195 719,07 €
	10	Dotations fonds divers et rés.	13 774,00 €	1068	Excédents de fonct. capita.	133 018,58 €
	27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	16 400,51 €
	040	Op. ordre transfert (W régie)	35 843,06 €	040	Opérations d'ordre (Ats)	2 221,03 €
	041	Opérations patrimoniales	279 818,09 €	041	Opérations patrimoniales	279 818,09 €
	Résultat d'investissement 2019 (Recettes - Dépenses)					870 690,18 €
001- Déficit reporté		516 786,58 €	001 - Excédent reporté			
Résultat d'investissement cumulé					353 903,60 €	
Résultat cumulé des sections de fonctionnement et d'investissement					868 967,05 €	
Restes à réaliser en dépenses		770 625 €	Restes à réaliser en recettes		260 510,00 €	
Reste disponible réel pour 2019					358 852,05 €	

D'où vient l'argent perçu ?

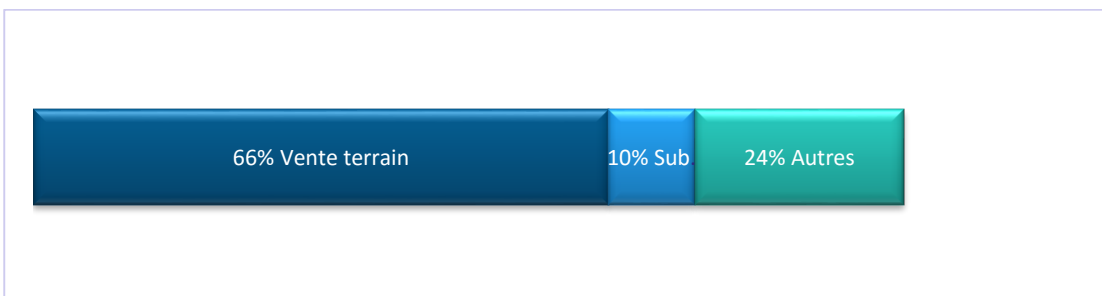
Recettes de fonctionnement 3.073.876 €.

- ▶ Impôts et Taxes : 1.606.812 € **52%**
- ▶ Attribution compensation CAVEM : 912.323 € **30%**
- ▶ Dotation de l'Etat : 224.743 € **7%**
- ▶ Autres : 329.998 € **11%**



Recettes d'investissement 1.437.979 €.

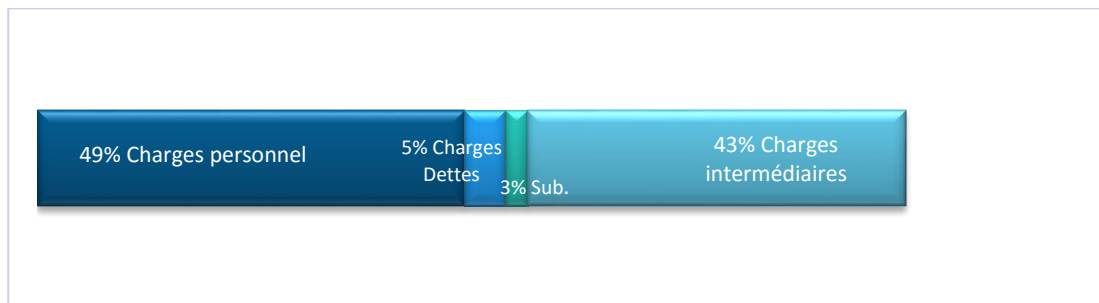
- ▶ Vente terrain Zone activité (Barjane) : 949.730 € **66%**
- ▶ Subventions investissements : 143.111 € **10%**
- ▶ Autres : 195.719 € **24%**



Où va l'argent dépensé ?

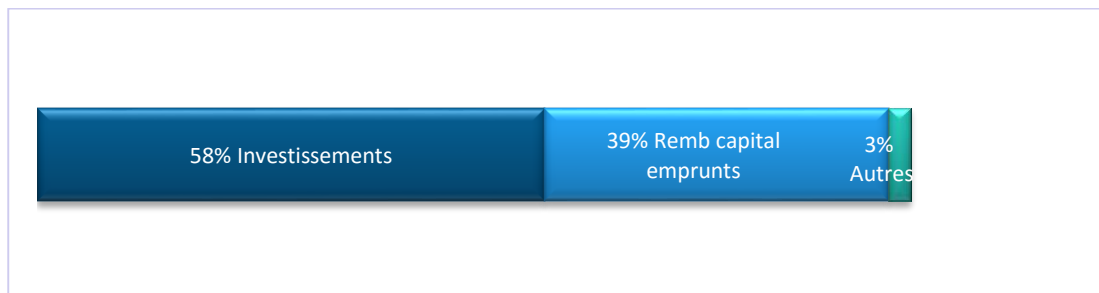
Dépenses de fonctionnement 2.852.188 €.

- ▶ Charges de personnel : 1.402.351 € **49%**
- ▶ Charges de la dette : 134.958 € **5%**
- ▶ Dépenses d'intervention (Subventions) : 71.845 € **3%**
- ▶ Charges intermédiaires : 1.243.034 € **43%**

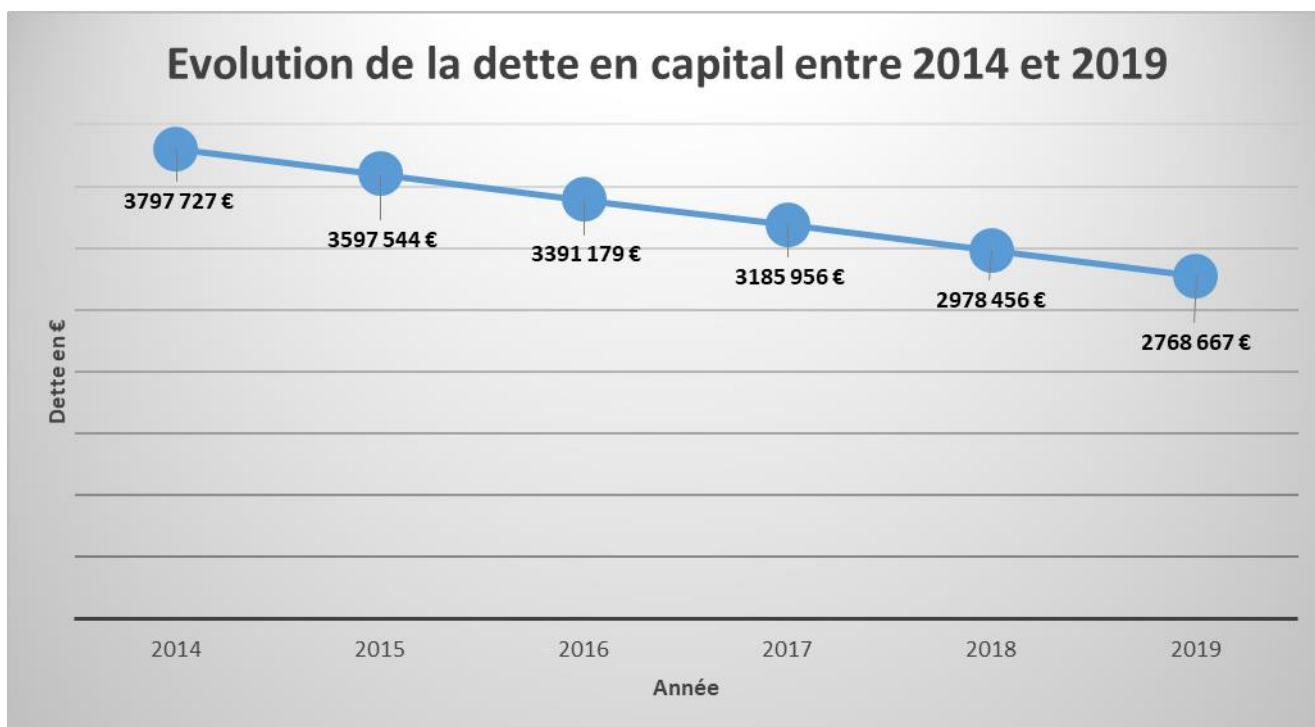


Dépenses d'investissement : 533.667 €.

- ▶ Investissements nouveaux : 309.870 € **58%**
- ▶ Remboursement du capital de la dette : 210.023 € **39%**
- ▶ Autres : 13.774 € **3%**



Evolution de la dette de la commune des Adrets de l'Estérel.



Depuis 2014, la commune a remboursé aux différents établissements financiers près de 1.029.060 € (capital).

La capacité de désendettement est un indicateur de solvabilité. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

En 2014, la capacité de désendettement de la commune était de 14.22 années, en 2019 elle est de 12,62 années. En 2018, ce ratio a été malmené (31.21 années), car l'épargne brute (le résultat de l'année 2018) a été grevée de près de 111.000 € de dépenses de de réfection de voiries.

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté durant la période du mandat. Les emprunts existants ont également servi, à élargir les chemins de la commune, ceci dans un but de sécuriser les administrés contre d'éventuels feu de forêt (PPRIF), mais également de leur permettre d'obtenir de nouveaux permis de construire.

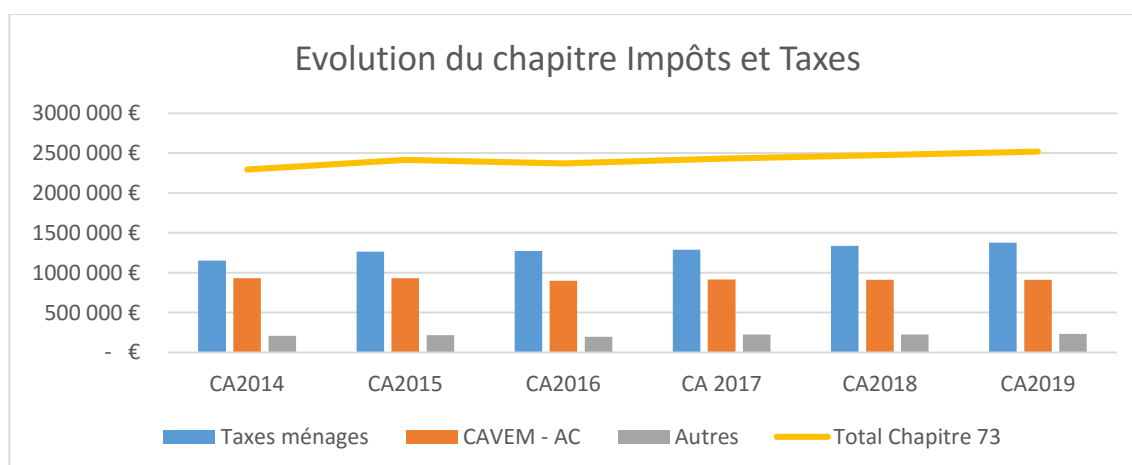
Evolution de la DGF (Dotation Forfaitaire + Dotation de Solidarité Rurale).

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020
DGF	273 146 €	230 965 €	173 478 €	122 538 €	105 442 €	86 865 €	71 550 €
DGF / Hab - Adrets	101 €	81 €	61 €	43 €	38 €	31 €	26 €
DGF / Hab - Natio.	195 €	207 €	190 €	159 €	145 €	145 €	

Les dotations de l'Etat diminuent. Une perte de DGF de 646.442 € sur le dernier mandat. La DGF par habitant de la commune reste bien en deçà de la DGF nationale par habitant.

Evolution des Impôts et taxes de la commune.

	CA2014	CA2015	CA2016	CA 2017	CA2018	CA2019
Taxes ménages	1 153 104 €	1 263 964 €	1 274 130 €	1 287 474 €	1 334 429 €	1 375 581 €
CAVEM - AC	931 472 €	931 472 €	897 672 €	914 572 €	912 323 €	912 323 €
Autres	208 412 €	217 561 €	197 844 €	226 209 €	225 933 €	231 231 €
Total Chapitre 73	2 292 988 €	2 412 997 €	2 369 646 €	2 428 255 €	2 472 685 €	2 519 135 €



Les recettes fiscales de la commune sont stables. Les bases sur lesquelles elles sont assises, sont calculées et notifiées par la DGFIP tous les ans. Nous n'avons que très peu de possibilités d'agir sur ces dernières.

Depuis 2015 les taux d'imposition n'ont pas été augmentés, ils sont toujours de :

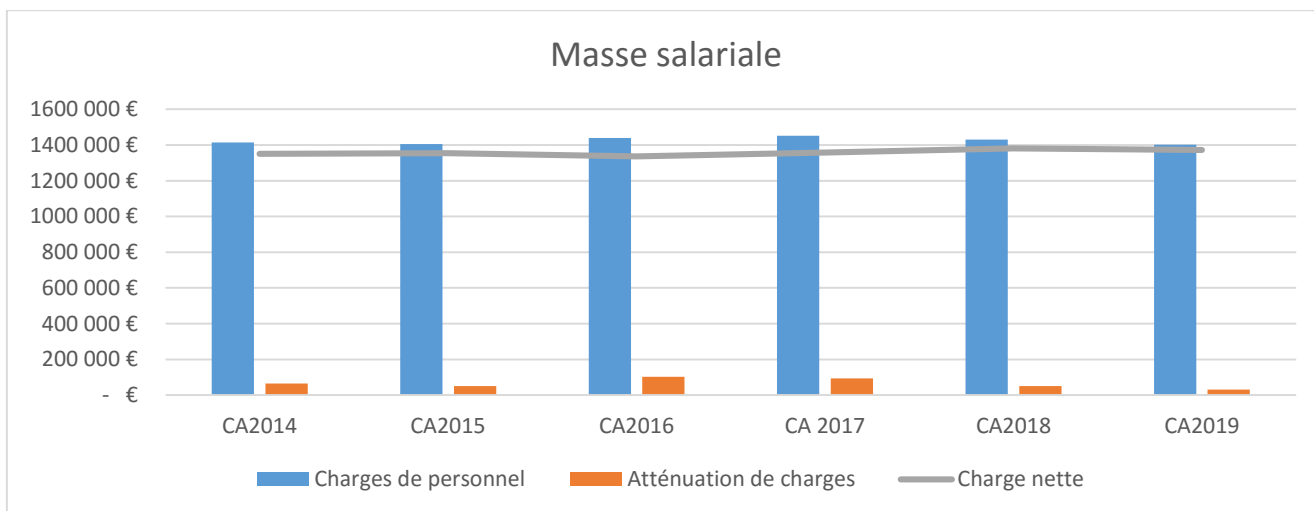
- ▶ 9.97 % pour la TH
- ▶ 14.39 % pour la TFPB
- ▶ 68.31 % pour la TFPNB

A compter de l'exercice budgétaire 2020, seuls les **taux des TF** pourront être modifiés par les élus, pour rappel l'Etat supprime la TH en 2023.

La commune des Adrets est considérée comme étant riche, donc chaque année l'Etat nous prélève d'office, le Fond National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) pour un montant de 361.189 €, ainsi que le Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour 20.903 €. Ces fonds ont pour objectif de compenser les pertes de recettes fiscales des collectivités françaises dites « pauvres ».

Evolution de la Masse salariale.

	CA2014	CA2015	CA2016	CA 2017	CA2018	CA2019
Charges de personnel	1 414 669 €	1 406 168 €	1 438 706 €	1 452 623 €	1 430 821 €	1 402 351 €
Atténuation de charge:	64 542 €	50 921 €	101 802 €	94 312 €	50 175 €	30 356 €
Charge nette	1 350 127 €	1 355 247 €	1 336 904 €	1 358 311 €	1 380 646 €	1 371 995 €



La masse salariale de la commune est restée stable tout au long du mandat. L'effectif de la commune comprend 24 agents titulaires et 6 agents non titulaires, pour servir la commune.

- 17 agents en filière technique (Technique – Cantine – Ménage)
- 7 agents en filière administrative
- 4 agents en filière médico-social (Atsem)
- 2 agents en filière police municipale

Evolution des charges de fonctionnement.

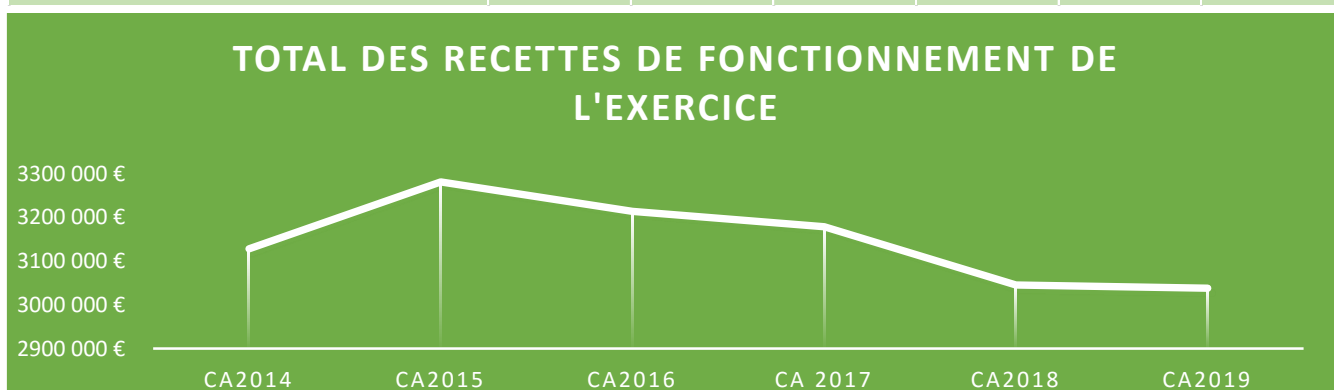
	CA2014	CA2015	CA2016	CA 2017	CA2018	CA2019
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	2 884 024 €	2 774 826 €	2 821 165 €	2 927 782 €	2 988 483 €	2 852 188 €



L'augmentation des charges de fonctionnement en 2018, provient essentiellement du chapitre 11 « Charges à caractère général » : en 2017 un marché d'entretien de la voirie a été contracté avec la société COLAS, et nous avons régularisé en 2018 le marché éclairage publique avec la société SERRADORI.

Evolution des produits de fonctionnement.

	CA2014	CA2015	CA2016	CA 2017	CA2018	CA2019
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	3 128 032 €	3 280 898 €	3 213 880 €	3 178 860 €	3 045 261 €	3 038 033 €



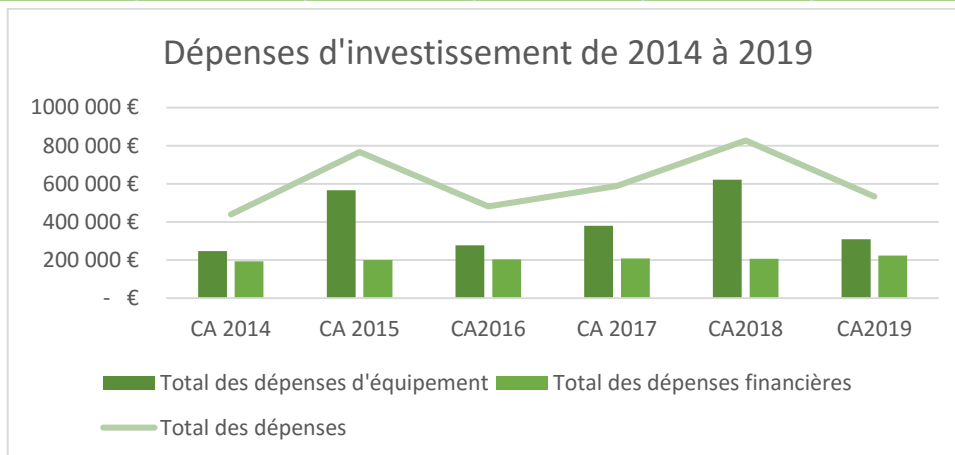
L'augmentation des recettes entre 2014 et 2015 s'explique par la facturation des traitements des agents mis à disposition de la CAVEM (+ 42.500 €), mais également l'augmentation des taux d'imposition (+ 110.000 €).

La baisse entre 2015 et 2019 des recettes de fonctionnement provient du chapitre 74 « Dotations, subventions et participations ». Ce chapitre passe d'un montant de 471.115 € en 2015 à 223.668 € en 2019. Les recettes impactées sont celles de la DF (Dotation Forfaitaire) -146.975 €, du CEJ (Contrat Enfance et Jeunesse) -36.300 € et l'aide pour les contrats d'avenir -22.002 €.

Les investissements de la commune de 2014 à 2019.

Les dépenses d'investissement

	CA 2014	CA 2015	CA2016	CA 2017	CA2018	CA2019
Total des dépenses d'équipement	247 362 €	567 117 €	278 025 €	380 565 €	620 977 €	309 870 €
Total des dépenses financières	192 792 €	199 908 €	202 889 €	208 699 €	207 267 €	223 797 €
Total des dépenses	440 154 €	767 025 €	480 914 €	589 264 €	828 244 €	533 667 €

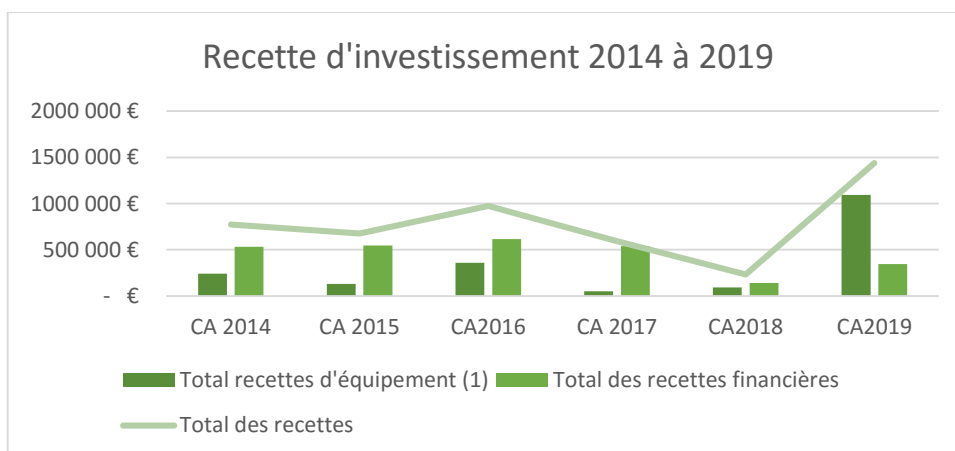


Les recettes d'investissements

	CA 2014	CA 2015	CA2016	CA 2017	CA2018	CA2019
Total recettes d'équipement (1)	241 715 €	131 353 €	358 299 €	52 693 €	91 786 €	1 092 841 €
Total des recettes financières	530 992 €	545 218 €	614 451 €	539 225 €	142 196 €	345 138 €
Total des recettes	772 707 €	676 571 €	972 750 €	591 918 €	233 982 €	1 437 979 €

(1) Dont cession d'immobilisation (Terrain zone d'activité)

Dont 949.730 € vente terrain zone d'activité (voir l'histoire de la zone d'activité)



« Il était une fois » la Zone d'activité

La vente des terrains de Plan Grimon à la société Barjane résulte d'un travail de longue haleine initié dès **1987**.

Différents évènements successifs ont ponctué cette longue gestation :

- Septembre **1991** : Instance de classement du Massif de l'Esterel. Le tracé du classement proposé ne permet pas la réalisation de la zone d'activité.

Les négociations menées avec les services de l'Etat pendant plus de 4 ans permettent de créer une « fenêtre » dans le classement.

- Janvier **1996** : Décret instituant le Site Classé du Massif de l'Esterel. L'emprise dédiée à la zone d'activité est préservée et officialisée.

- Octobre **2003** : Le PPRIF est prescrit par arrêté préfectoral. L'emprise foncière de la zone d'activité est en zone Rouge. Le projet n'est plus réalisable.

Nouvelles négociation avec les services de l'Etat pendant 11 ans. Ainsi, dans le PPRIF approuvé en janvier 2015, la zone d'activité est officiellement en zone En2. Bien que contraignant, le règlement du PPRIF permet la réalisation de la zone d'activité.

- Décembre **2005** : Approbation de la révision du P.O.S. autorisant la future mise en œuvre de la zone d'activité par la constitution d'une zone NA d'urbanisation future.

- Octobre **2010** : Délibération du conseil municipal décidant de vendre les terrains communaux de la zone NA à la société Barjane.

- Décembre **2010** : Signature de la promesse de vente avec la société Barjane.

- Avril **2011** : Versement du dépôt de garantie de 300.000 € par la société Barjane,

- Juin **2019** : Versement de 300.000 € (acompte),

- Octobre **2019** : Versement de 649.730 € (acompte).

- Suite au prochain épisode...

Les opérations d'investissement

		TOTAL 2014 à 2019	2019
OP61	RESEAU EAU ET ASSAINISSEMENT	4 267 €	
OP16	AMELIORATION VOIRIE COMMUNALE	9 433 €	
OP 101	AMENAGEMENT DES LOCAUX ADM.	9 808 €	
OP321	SECURITE ROUTIERE	14 480 €	
OP43	MATERIELS SERVICES TECHNIQUES	18 663 €	126 €
OP301	MOBILIER CANTINE SCOLAIRE	20 089 €	2 170 €
OP 11	RESEAU ELECTRIQUE	24 576 €	2 042 €
OP57	EGLISE	25 544 €	
OP32	POLICE MUNICIPALE	28 197 €	3 388 €
OP28	JEUX D'ENFANTS	34 489 €	34 489 €
OP53	TRAVAUX SALLES MUNICIPALES	34 817 €	
OP802	ANNEXE CTM	36 827 €	20 099 €
204	SUBV. EQUIPEMENT VERSEE	37 282 €	3 976 €
OP113	HYDRANT ET DEFENSE INCENDIE	39 533 €	33 074 €
OP54	AMENAGEMENT CENTRE DU VILLAGE	47 811 €	4 500 €
OP42	SALLE DES FETES	53 790 €	4 916 €
OP40	INFORMATISATION MAIRIE	59 888 €	13 476 €
OP25	ACQUISITION TERRAIN	82 831 €	
OP59	PLU	89 453 €	
OP21	AMENAGEMENT FORET COMMUNALE	105 527 €	15 079 €
OP26	AMENAGEMENT CIMETIERE	115 665 €	10 199 €
OP34	STADE	116 203 €	26 080 €
OP33	ACQUISITION VEHICULES	125 899 €	
OP60	VIDEOPROTECTION	209 603 €	49 754 €
OP 201	GROUPE SCOLAIRE	360 408 €	32 049 €
OP801	GROSSES REPARATIONS VOIRIES	701 673 €	54 444 €
	TOTAL	2 406 756 €	309 861 €

Principaux investissements réalisés au cours du mandat.

- Elargissement des chemins dans le cadre du PPRIF : Chense, La Verrerie, Le Couvent, Les Bastians, Sigalon, Bagnols en Forêt, Tuilières, Philippons, Ancien cimetière...
- Groupe scolaire : Pompe à chaleur, isolation thermique extérieure, mise aux normes électriques, traitement de l'air (ventilation), menuiseries, jeux de cours, équipement de toutes les classes en vidéo projecteurs...
- Vidéo protection,
- Plan local d'urbanisme,
- Complexe sportif : City stade, agrès, éclairage du city stade, mise aux normes électriques, réfection parking, réfection salles...
- Acquisition des véhicules du CCFF (4x4) de la Police municipale et du service technique (4x4 Amarok, Nissan Cabstar),
- Acquisition foncière, parcelle chemin de Sigalon, parcelle Gulon au Planestel, Parcelle Chianea, parcelle Dor, parcelle Orange...
- Jeux d'enfants,
- Aménagement du cimetière 2^{ème} plateau, et rehausse de la pyramide.
- Citerne à eau 150 m3 (défense incendie) Logis de Paris

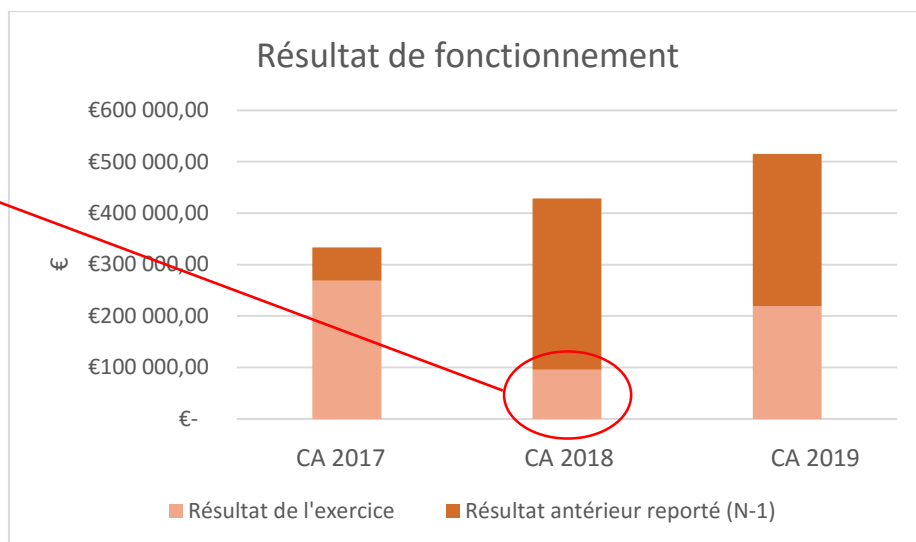
Il ne faut pas oublier les travaux en régie qu'ont réalisés les agents du service technique :

- Les caches bacs
- Les abris bus du Violon et de La Baisse
- Le mur anti bruits de l'école primaire
- Le parking chemin de Sigalon
- Le dépôt de Bellestel (CTM)
- Génie civil du city stade
- Terrassement du parcours santé de l'EHPAD
- Réfection des salles du stade
- Air de retournement du bas de la Verrerie
- Pluvial : Tir à l'arc, Stade, Couvent, Carriole, Piste de la Beillesse, Ecole primaire...

En conclusion

	CA2017	CA2018	CA2019
Résultat de l'exercice	268 582 €	95 443 €	219 467 €
Résultats antérieurs reportés (N-1)	64 591 €	333 172 €	295 597 €
Résultat de fonctionnement l'année	333 172 €	428 615 €	515 063 €

A savoir :
C'est ce résultat de 95.443 € qui sert à calculer les ratios financiers et non le résultat cumulé de 428.615 €



Nous pouvons constater que non seulement le résultat de fonctionnement cumulé (année + résultat N-1) de la commune des Adrets de l'Estérel augmente chaque année mais qu'il est positif, ce qui a toujours été le cas.

Je terminerai par notre trésorerie, le nerf de la guerre. Au 31 décembre 2019 elle s'élevait à **853.842 €**. Certes, la vente du terrain de la zone d'activité nous a permis de reconstituer notre trésorerie, mais comme j'ai pu vous le démontrer plus haut dans ce rapport, c'est grâce à un travail de longue haleine et complexe, que cela a pu se faire. Nous espérons percevoir cette somme bien avant 2019.